



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2007

**Solidaires** avec tous ceux  
qui prennent leur avenir en main.

# EDITO

## L'envie de créer son emploi, Le droit d'avoir plus d'assurances de réussir.



Frédérique, commerçante, Gilles, brocanteur, Anne, paysagiste, Philippe, musicien, Nathalie, fleuriste ; nos premiers assurés sont notre plus grande satisfaction !

Nous avons voulu créer une microassurance pour augmenter les chances de réussite de ces créateurs d'entreprise d'un nouveau genre. Nous avons décidé de faire de l'assurance, qui n'est encore pour eux qu'un besoin mal perçu et anticipé, un levier de réussite pour l'entreprise.

En créant une microassurance adaptée aux besoins de ces créateurs et en la faisant diffuser par les organismes de soutien à la création d'entreprise, les fondateurs poursuivent un seul objectif : redonner à ces créateurs encore vulnérables la maîtrise de leur propre avenir. Car c'est bien là un acte de citoyen, que de redonner à des personnes démunies, en contrepartie d'une reconnaissance de leur volonté de s'en sortir, un horizon de vie.

A travers la création d'une fondation reconnue d'utilité publique, qui sera dénommée Fondation Entrepreneurs de la Cité, nous sommes ainsi heureux de porter cette première initiative en France de microassurance, comme notre contribution d'entrepreneurs à tous ceux qui se lancent dans l'aventure entrepreneuriale !

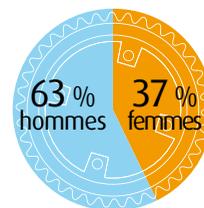
**Carole RINGAUD**, Directrice  
de l'Association de Préfiguration  
de la **Fondation Entrepreneurs de la Cité**.



“  
Quand j'ai eu mon sinistre,  
on m'a rendu service d'une  
façon énorme en allant très  
vite. Tous les autres brocan-  
teurs n'en revenaient pas.

**Didier Lejeune**,  
brocanteur aux Puces du canal à Lyon, assuré  
Entrepreneurs de la Cité.

160  
adhérents



RÉPARTITION AU 31/12/2007

400 adhérents  
au 31/06/08



# Libérer l'initiative économique des plus défavorisés en faisant de l'assurance un acteur de leur réussite.

La création de son propre emploi par l'entrepreneuriat permet, à titre individuel, de rebondir professionnellement et participe, sur le plan collectif, à la lutte contre le chômage et l'exclusion. En 2007, plus de 105 000 RMistes ont accédé à l'emploi en créant leur petite entreprise.

Pour autant, ces entrepreneurs restent vulnérables en raison de leur faible capacité financière : 14 % des créateurs cessent leur activité dans les 5 premières années, non pour des causes économiques, mais pour des raisons qui peuvent être consécutives à des sinistres ou pour des raisons de santé (5 %).

Dans le sillage de l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique), des organisations publiques, privées et des professionnels de l'assurance ont ainsi décidé de se réunir au sein d'une association pour concevoir des couvertures d'assurances adaptées à ces créateurs d'entreprise. Entrepreneurs de la Cité a ainsi lancé, en décembre 2006, la **première initiative de microassurance en France**, destinée à protéger le créateur et son activité.

Cette microassurance est innovante, car elle propose une couverture simple, accessible, universelle et solidaire.

**Entrepreneurs de la Cité** n'est ni une compagnie d'assurance, ni un courtier, ni un agent d'assurance.

Cette initiative associative, sans but commercial, poursuit un but désintéressé :

**faciliter l'accès des entrepreneurs à des programmes d'assurance conçus spécialement pour les protéger.**

## Répartition des contrats

AU 31/12/2007



## Entrepreneurs de la Cité en cinq points

### Notre mission

Proposer une assurance solidaire, accessible à ceux qui créent leur emploi.

### Notre vision

Protéger l'initiative entrepreneuriale du plus grand nombre.

### Notre message

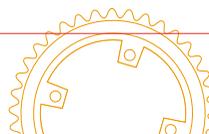
L'envie de créer son emploi, le droit d'avoir plus d'assurances de réussir.

### Nos vocations

- ✘ Encourager l'initiative entrepreneuriale des populations fragiles ;
- ✘ Promouvoir le rôle de l'assurance comme facteur de pérennité de l'entreprise ;
- ✘ Développer la pédagogie du risque auprès des entrepreneurs.

### Nos objectifs

- ✘ Favoriser l'éclosion d'entreprises en améliorant l'assurabilité des projets ;
- ✘ Accroître la pérennité de la jeune entreprise en la protégeant contre les aléas qui peuvent mettre en péril son activité, en proposant une protection accessible en termes de prix et de cohérence avec son projet ;
- ✘ Faire progresser le créateur dans ses fonctions de chef d'entreprise en le responsabilisant par rapport aux risques inhérents à son activité.





# Notre programme d'assurance : la Trousse Première Assurance.

Entrepreneurs de la Cité propose, aux créateurs et repreneurs d'entreprise, un accompagnement personnalisé et une première assurance qui leur permet de multiplier leurs chances de réussite.

Cette assurance est conçue pour les entrepreneurs bénéficiant d'un financement

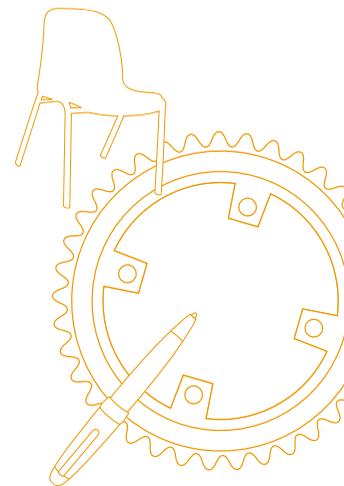
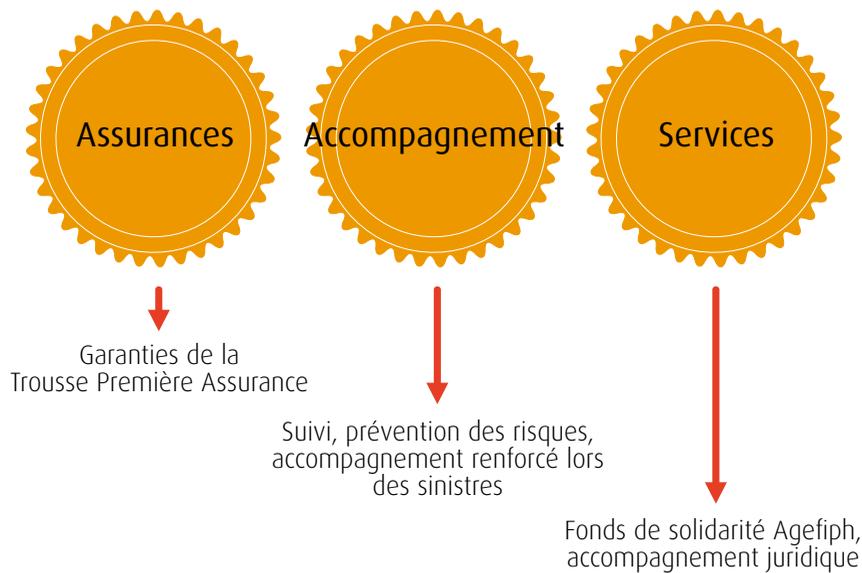
(de l'Adie, de France Active, de France Initiative, de la Fédération des Cigales, de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance, de l'Agefiph, d'une banque...) et d'un accompagnement par ces organismes (des Boutiques de Gestion ou de PlaNet Finance).



C'est aujourd'hui un réel confort de pouvoir protéger notre activité grâce à cette association.

**Yoann Alarçon,**  
entreprise "Potager City",  
livraison de fruits et légumes à domicile,  
assuré Entrepreneurs de la Cité.

## Le Programme Trousse Première Assurance (TPA)



## Les garanties de la TPA

### Multirisque Professionnelle\* :

- RC exploitation
- Vol
- Dégât des eaux
- Incendie
- Bris de vitres (vitrine, enseigne...)
- Perte d'exploitation

### Prévoyance\*\*

- Accident
- Maladie

### Santé\*\*\*

- Frais médicaux
- Frais dentaires
- Hospitalisation

\*Azeria IARD 129, rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03 - www.axeria-iard.fr - SA au capital de 13 000 000 € - RCS Lyon 352 893 200 - N° Siret 352 893 200 00019 - Entreprise régie par le Code des assurances. \*\*CNP Assurances, S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 554 541 208 € entièrement libéré, Entreprise régie par le Code des assurances 341 737 062 RCS Paris - Siège social : 4 place Raoul Dautry - 75716 Paris Cedex 15 / La Mondiale Accidents, S.A. au capital de 1 200 000 €. Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Lille B 572 019 727 - Siège social : 32, avenue Emile Zola - 59370 Mons-en-baroeuil. \*\*\*PRIMAMUT : Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité, immatriculée sous le n° 382 565 745, membre d'AGMUT.35, bd Brune - 75014 Paris.





# Un modèle d'accompagnement : être aux côtés du créateur en le responsabilisant.

Selon les besoins et le profil de l'entrepreneur, notre accompagnement s'articule en trois phases : la sensibilisation, la prévention et la préparation à l'assurance classique. A chaque étape, le dispositif d'accompagnement est conçu de manière simple pour être facilement compris par le créateur / assuré.

Lors du premier contact, un dialogue s'instaure entre le créateur et l'Association des Assurés afin de comprendre son activité et d'évaluer ses besoins.



**Philippe Martin**,  
entreprise "PHILMAR",  
Musicien dans des structures associatives,  
assuré Entrepreneurs de la Cité.

Pendant la durée du programme de microassurance, l'entrepreneur bénéficie de conseils quand il le souhaite, de bilans préalables au renouvellement de l'adhésion afin de garantir qu'il est encore bien couvert par rapport à la croissance de son activité, et surtout **d'un accompagnement renforcé en cas de sinistre.**

Au bout de quatre ans, période qui permet à l'entrepreneur de mesurer la survie de son entreprise, l'assuré est accompagné pour rejoindre le marché traditionnel de l'assurance. Un bilan individuel est fait pour bien préparer sa sortie du dispositif et la transition entre le programme de microassurance et une assurance traditionnelle. Nous veillons ainsi à ce que l'ensemble de nos adhérents reste assuré à l'issue de cette période.

Depuis le premier trimestre 2008, nous constatons une **accélération** des souscriptions, puisqu'en quatre mois nous avons plus que doublé leur nombre :  
**400 adhérents le 30 juin 2008.**

## Sinistres et prestations

RÉPARTITION AU 31/12/2007



## Situation professionnelle

au moment de leur création d'entreprise

- Demandeurs d'emploi : 62 %
- Allocataires du RMI : 17 %
- Salariés : 13 %
- Créateurs d'entreprise : 8 %



J'ai pu assurer mon entreprise rapidement et cela m'a vraiment confortée dans l'idée que je ne pouvais que réussir.

**Nathalie Venditelli**,  
entreprise "Rêve en fleur",  
fleuriste,  
première assurée Entrepreneurs de la Cité.

# L'innovation au cœur de l'action sociale : un partenariat avec l'Agefiph.

Fidèle à sa mission sociale et solidaire, Entrepreneurs de la Cité s'engage aux côtés des personnes handicapées.

“En créant notre microassurance, nous avons, dès le départ conçu une offre inclusive donnant la possibilité aux travailleurs handicapés d'accéder aux mêmes garanties et aux mêmes tarifs que les autres créateurs.”

Entrepreneurs de la Cité a intégré dans son groupe d'assurés, des entrepreneurs handicapés sur le présumé que le handicap n'a qu'un impact très réduit dans les causes de cessation d'activité.

En avril 2007, Entrepreneurs de la Cité a signé avec l'Agefiph un partenariat expérimental sur une année, pour promouvoir la création

d'entreprise par les personnes handicapées. Grâce à ce partenariat, les créateurs d'entreprise handicapés bénéficient, en plus des garanties de la Trousse Première Assurance, d'avantages supplémentaires :

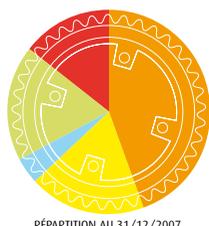
- ✖ leurs cotisations sont prises en charge par l'Agefiph pendant trois ans ;
- ✖ un fonds de solidarité leur verse des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail consécutif à un problème dorso-lombaire.

Depuis fin juin 2007, 47 entreprises créées par des personnes handicapées ont été assurées, soit 29 % de l'ensemble de nos clients.



“ D'autres assureurs nous demandent de remplir des questionnaires santé. Chez Entrepreneurs de la Cité, nous pouvons être assurés sans formalités.

**Paul Bunichon,**  
entreprise "Atelier des Cygnes",  
rénovation de vitraux,  
assuré Entrepreneurs de la Cité,  
accompagné par l'Agefiph.



RÉPARTITION AU 31/12/2007

## Provenance des assurés

Adie : 44,5 %
Réseau des Boutiques de Gestion : 18,8 %
France Initiative/France Active : 4 %
Agefiph : 18,5 %
Autres : 14,3 %

**Sylviane Benezech,**  
entreprise "Les Gourmandises de Ficelle et Grignette",  
confitures, gelées, marmelades maison,  
assurée Entrepreneurs de la Cité.



Créée en 1987, l'Agefiph est une association privée au service des personnes handicapées et des entreprises.

Elle accomplit une mission de service public dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat, avec pour objectifs principaux d'améliorer l'accès à l'emploi des travailleurs handicapés, aider les entreprises à recruter et à conserver leurs salariés handicapés, approfondir la connaissance de la population active handicapée.

<http://www.agefiph.fr>



## Lancement en Rhône-Alpes et diffusion sur la France.

2007 a été l'année du lancement effectif de la Trousse Première Assurance.



**Sébastien Dedlock**, entreprise "SCD Lavage", lavage auto sans eau à domicile, assuré Entrepreneurs de la Cité.

De janvier à juin, l'expérimentation s'est déroulée sur la région Rhône-Alpes où l'association bénéficiait de la proximité et d'un réseau de partenaires. La Trousse

Première Assurance a ensuite été adoptée par le Nord-Pas-de-Calais, le Languedoc-Roussillon, les Pays de la Loire et s'est étendue progressivement à toute la France depuis septembre 2007.

Au cours de l'expérimentation, les garanties de la Trousse Première Assurance se sont révélées relativement bien adaptées aux créateurs d'entreprise concernés, toutefois, afin de répondre aux besoins de projets d'entreprise plus conséquents, une option a été ajoutée à la multirisque professionnelle. Le nombre d'assurés a augmenté de manière progressive et continue, au fur et à mesure de

l'extension territoriale du programme Trousse Première Assurance et de la formation des conseillers des différents réseaux.



En un seul appel, j'ai obtenu tous les renseignements que je souhaitais.

**Amandine Rousselot**, entreprise "EDISPO", vente à distance assurée Entrepreneurs de la Cité.



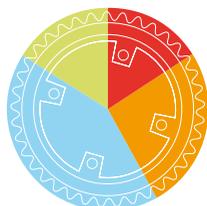
## De nouveaux partenariats et soutiens pour offrir les meilleures garanties à un nombre plus élevé de créateurs.



L'année 2007 a été marquée, en termes de partenariat, par la mise en place des premières conventions avec les réseaux nationaux de soutien à la création d'entreprise : l'Adie, le Réseau des Boutiques de Gestion, France Initiative, France Active et l'Agefiph. En 2008, trois nouvelles conventions ont

été signées avec Entreprendre en Banlieue (Planet Finance), la Fédération des CIGALES et la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance. Matmut et CFPD Assurances ont rejoint Entrepreneurs de la Cité comme membres fondateurs. Ces nouveaux partenaires viennent renforcer et compléter les services

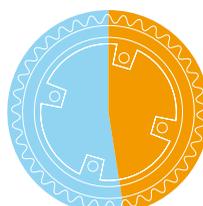
offerts à nos adhérents. Grâce à CFPD Assurances, tous les adhérents à la Trousse Première Assurance peuvent ainsi bénéficier gratuitement d'une assistance et d'une protection juridique pour leur activité professionnelle.



RÉPARTITION AU 31/12/2007

### Moyenne d'âge 41 ans

- 20 et 29 ans : 16 %
- 30 et 39 ans : 26 %
- 40 et 49 ans : 42 %
- 50 ans et plus : 16 %



RÉPARTITION AU 31/12/2007

### Situation familiale

- Seuls : 42,5 %, dont 72 % sans enfants
- En couple : 52,5 %, dont 43,5 % avec 2 enfants ou moins



# Entrepreneurs de la cité : une vie associative intense.

Pour réaliser ses actions, Entrepreneurs de la Cité s'appuie sur deux associations : l'Association de Préfiguration de la Fondation pour la Microassurance (APFMA), qui a pour objet de créer la fondation reconnue d'utilité publique Entrepreneurs de la Cité et l'Association des Assurés (AA) qui représente ses adhérents auprès des assureurs pour leur permettre de bénéficier des meilleures conditions d'assurance. Au delà

de l'équipe présente sur Rhône-Alpes, Entrepreneurs de la Cité a mis en place courant septembre 2007 des délégations régionales dans quatre autres régions (Ile de France, Pays de la Loire, Languedoc Roussillon, Nord Pas de Calais).

Ces délégations régionales ont pour but de diffuser localement l'offre de microassurance en partenariat avec nos réseaux de pres-

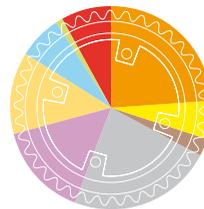
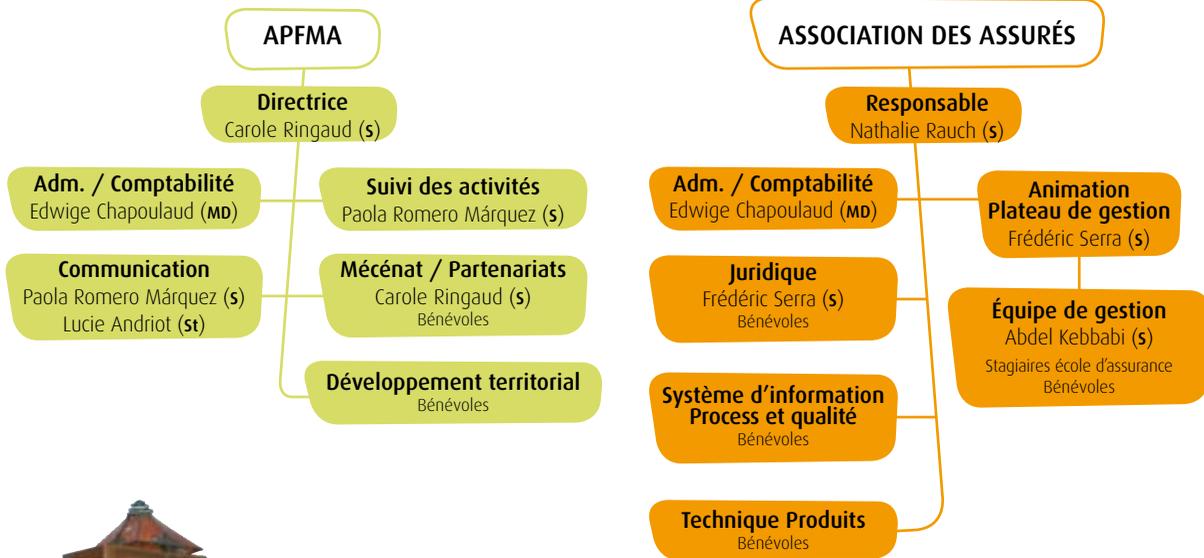
cripteurs. Elles organisent localement des réunions d'information, participent à des salons/forums régionaux et animent des sessions de formation destinées à nos prescripteurs.

En 2008, Entrepreneurs de la Cité a créé des **nouvelles délégations régionales** : PACA, Auvergne, Midi-Pyrénées et Aquitaine.



## Organigramme des deux associations au 31/12/2007

MD : Mise à disposition, S : Salarié(e), St : Stagiaire



## Niveau d'études





# La Gouvernance.

## Association de Préfiguration de la Fondation Entrepreneurs de la Cité

Le conseil d'administration est composé de dix membres fondateurs : Adie, AG2R Prévoyance, April Group, la Banque Postale, Caisse des Dépôts, CFDP Assurances, CNP Assurances, Matmut, La Mondiale et Evolem.



### Bureau

#### Président

**Bruno ROUSSET**

APRIL Group, Président Directeur Général

#### Secrétaire

**Jean-Pierre CLAVERANNE**

IFROSS, Directeur

#### Trésorière

**Marie-Christine VARNIER**

Evolem, Directrice Financière

Maria NOWAK

Adie, Présidente

André RENAUDIN

AG2R, Délégué Général

La Mondiale, Directeur Général

Patrick WERNER

Banque Postale, Président du Directoire

Patrick BAQUIN

Caisse des Dépôts, Directeur Département Economie Sociale

Laurent des BREST

CFDP Assurances, Président Directeur Général

Gilles BENOIST

CNP Assurances, Président du Directoire

Daniel HAVIS

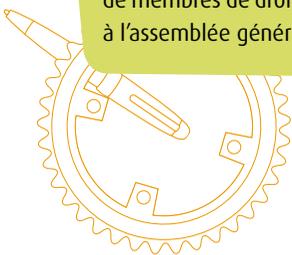
MATMUT Assurances, Président Directeur Général

Patrice GARNIER

Consultant

## Association des Assurés Entrepreneurs de la Cité

Le conseil d'administration est composé de membres de droit et d'adhérents élus à l'assemblée générale.



### Bureau

#### Président

**Luc MAYAUX**

Institut des Assurances de Lyon, Directeur  
Professeur Université Lyon 3

#### Secrétaire

**Bruno BELIN de CHANTEMELE**

Avocat

#### Trésorière

**Christine THIVILLON**

Conseil en organisation

Carole RINGAUD

APFMA, Directrice

Charles HUON de PENANSTER

Retraité, anciennement courtier assurances de personnes

## Répartition des primes collectées

**22 501,66 €**

de primes collectées dont :

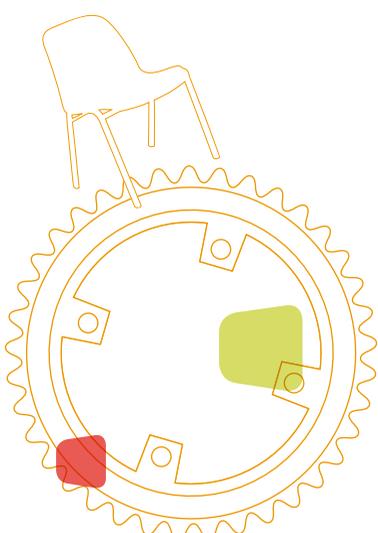


**Chantal Robert**,  
entreprise "Vert Nature",  
fabrication et commercialisation de produits  
à base d'armoise (moxas),  
assurée Entrepreneurs de la Cité.



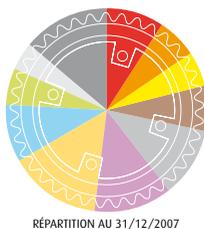
# Les faits marquants Entrepreneurs de la cité en 2007.

- ✘ **La Trousse Première Assurance est la première microassurance 100 % opérationnelle en Europe.**
- ✘ Entrepreneurs de la Cité répertorié en tant que **fournisseur de microassurance** sur le site MicroInsurance Focus du Groupe de Travail en Microassurance du CGAP ([www.microinsurancefocus.org](http://www.microinsurancefocus.org)).
- ✘ Des nouveaux outils pour permettre aux entrepreneurs de s'informer et d'adhérer au programme plus facilement : rendez-vous sur le site [www.entrepreneurdelaclite.org](http://www.entrepreneurdelaclite.org) pour faire une demande d'adhésion en ligne.
- ✘ Extension du programme de microassurance **sur toute la France.**
- ✘ Entrepreneurs de la Cité obtient le Trophée « **Entreprendre Autrement** » en juin 2007.
- ✘ **3 nouveaux salariés** rejoignent l'équipe en 2007.
- ✘ **Publication** d'une lettre d'information trimestrielle.
- ✘ **Plus de 50 articles parus** dans la presse et sur des sites internet.



## Activité opérationnelle

- 700 demandes de renseignements, soit un taux de transformation de 23 %
  - 28 % des demandes sans suite :
    - 1/3 des créateurs du marché s'assure
    - 1/3 abandonne le projet
    - 1/3 des projets n'est pas éligible
  - 49 % des demandes en cours car en amont de la création de l'entreprise
- 7 personnes ne sont plus assurées, dont 5 pour arrêt d'activité**



## Activités de nos assurés

- Services à la personne et conseil : 9,6 %
- Vente ambulante : 11 %
- Vente sédentaire : 13 %
- Artisans : 8,1 %
- Soins à la personne : 5 %
- Univers artistique : 4 %
- Autres services : 12 %
- Restauration : 8,1 %
- Nettoyage : 5,6 %
- Paysagiste/espaces verts : 5 %
- Métiers en rapport avec l'informatique : 6,3 %

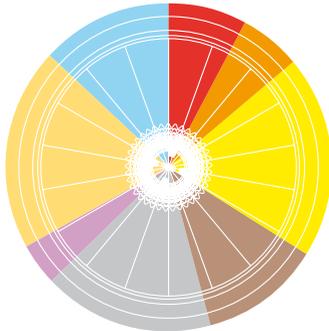




# Structure de Financement d'Entrepreneurs de la Cité 2007.

## Association de Préfiguration de la Fondation Entrepreneurs de la Cité (APFMA).

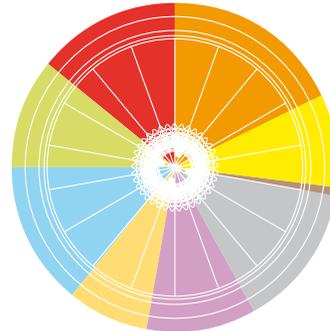
### Emplois - Actions APFMA EDLC 2007



- Développement et animation partenariats : 6 %
- Subvention AAEC : 20 %
- Développement territorial : 12 %
- Sensibilisation - Communication : 17 %
- Juridique - Gouvernance : 4 %
- Charges opérationnelles : 20 %
- Services à l'AA : 13 %
- Levée de fonds : 8 %

## Association des Assurés Entrepreneurs de la Cité (AA).

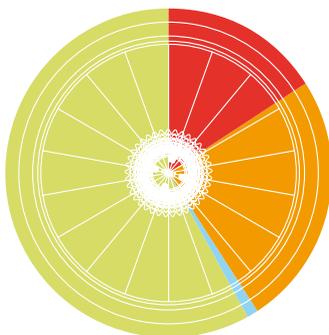
### Emplois - Actions AA EDLC 2007



RESSOURCES : LES ACTIONS DE L'AA SONT SUBVENTIONNÉES PAR L'APFMA.

- Avant-Vente : 18 %
- Gestion des contrats : 9 %
- Gestion des sinistres : 1 %
- Accompagnement : 14 %
- Technique produits - Etude clients : 11 %
- Juridique : 8 %
- Charges opérationnelles : 14 %
- Autres Services à l'APFMA : 11 %
- Services à l'APFMA : 14 %

### Ressources - APFMA EDLC 2007



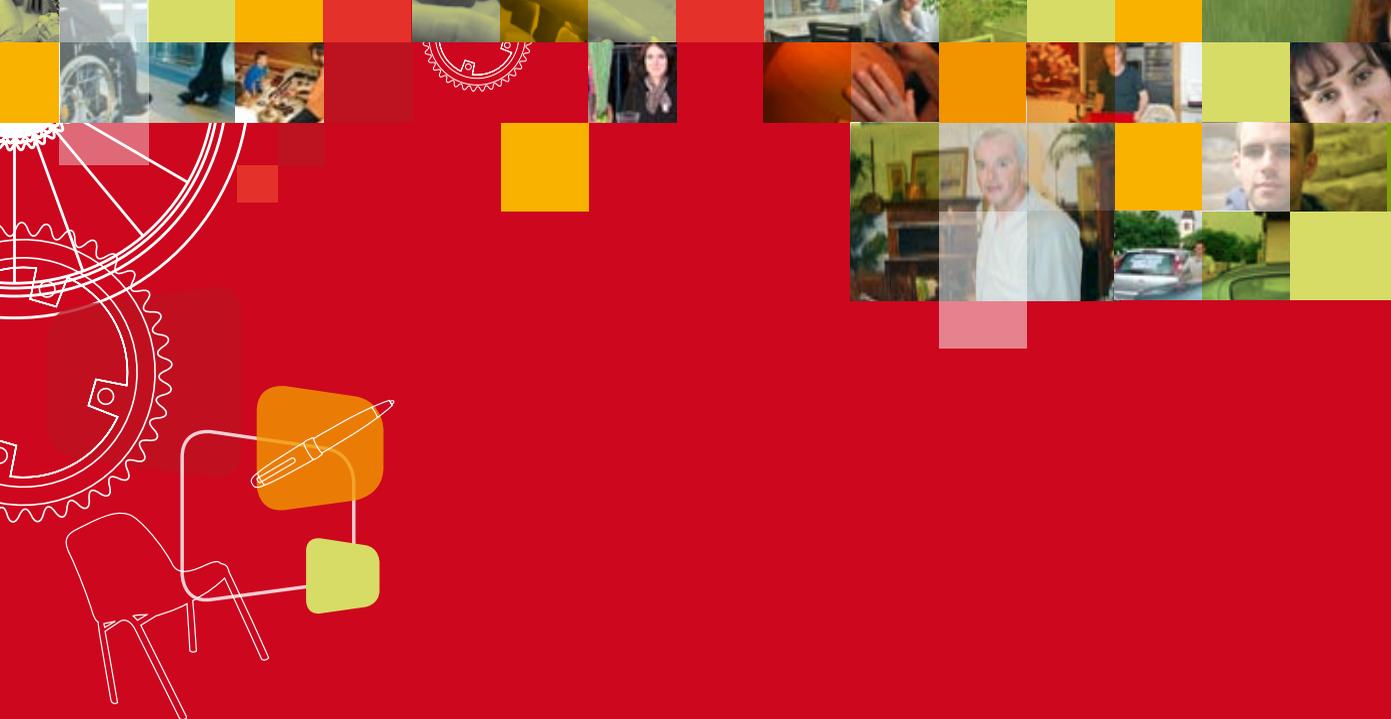
- Subventions : 25 %
- Dons affectés : 1 %
- Dons manuels : 58 %
- Dons en nature : 16 %

Soit une perte d'exploitation de 134 505 euros,  
financée par l'un des membres fondateurs.



J'ai vu les documents sur  
Entrepreneurs de la Cité.  
Le contenu était clair, précis  
et les prix très compétitifs !  
J'ai téléphoné et j'ai rencontré  
un bon accueil ; il n'a pas été  
nécessaire de me convaincre. En  
plus, l'adhésion était facile.

Entreprise "Abélia Nature",  
paysagisme d'intérieur,  
assurée Entrepreneurs de la Cité.



Editeur : **Entrepreneurs de la Cité** • Conception et création : **actitudes** • com

## Entrepreneurs de la Cité

Le Forum - 27, rue Maurice Flandin • 69444 Lyon Cedex 03

Tél. : 04 37 24 52 70 • Fax : 04 37 24 52 79

[www.entrepreneursdelacite.org](http://www.entrepreneursdelacite.org)

[fondation@entrepreneursdelacite.org](mailto:fondation@entrepreneursdelacite.org)



LA MICRO-ASSURANCE POUR ENTREPRENDRE